

LA CITE DU DERB JEDID

LIMINAIRE

En juin 1958, un incendie ravageait le bidonville du Derb Jedid, laissant 2.500 familles sans abri.

Le Gouvernement, soucieux de la situation difficile dans laquelle se trouvaient les sinistrés, prit une série de mesures de secours immédiat, à la fois dans le domaine de l'assistance sociale et dans le domaine sanitaire.

Mais là ne s'est pas arrêtée son action. Il a décidé de faire du Derb Jedid reconstruit un quartier modèle, où les habitants pourraient disposer de logements sains et confortables en même temps que de services communs, véritable cité qui groupera dans l'avenir une population d'environ 30.000 habitants.

En fait, il ne s'agissait pas d'une improvisation : des enquêtes très poussées avaient déjà été entreprises par les Services du ministère de la Santé et par ceux du ministère des Travaux publics, à la fois pour étudier l'aspect démographique, le comportement sociologique et les besoins réels de la population du bidonville et pour déterminer les disponibilités et le degré de solvabilité de chaque habitant susceptible de bénéficier des dispositions prises en matière de construction.

Ce sont les résultats de la première enquête que, sous la signature du Docteur Benhima, nous publions dans leur intégralité. Ancien Directeur de Cabinet du ministère de la Santé, le Docteur Benhima, qui a spécialement étudié les problèmes démographiques et sociaux du nouveau Maroc et qui, en 1957, mené à bien une remarquable enquête sociale, sur les volontaires qui ont participé à la construction de la Route de l'Unité, était particulièrement qualifié pour présenter l'aspect humain et social de l'expérience à entreprendre au Derb Jedid .

Rappelons cependant qu'un programme visant à remplacer le bidonville du Derb Jedid par une cité neuve et moderne était à l'étude depuis un an et avait déjà reçu un commencement de réalisation. Mais on conçoit aisément que réaliser en quelques mois un programme dont l'étalement était prévu sur des années posait des problèmes de tous ordres.

Le plus important consistait à redonner, dans les plus brefs délais, un abri à toutes les familles (2.500 familles sinistrées à raison de 4 personnes par famille, soit 10.000 personnes à recaser).

Le ministère des Travaux publics n'a pas adopté la solution de facilité qui aurait consisté à réaliser des abris légers et provisoires. Il a préféré ouvrir la porte sur l'avenir et faire du chantier du Derb Jedid une véritable expérience pilote.

L'effort de l'Etat s'est porté dans deux directions : d'une part, la construction par l'Etat de logements destinés à la location et, d'autre part, l'aide à la construction privée.

Ce sont les données et les fruits de l'expérience que nous venons d'évoquer, qu'expose l'ingénieur le plus qualifié pour aborder ce problème, M. de Montmarin, Chef de la Circonscription de l'Urbanisme et de l'Habitat au ministère des Travaux publics.

Les résultats de ces efforts se traduisent par le fait que tous les sinistrés, logés provisoirement sous des tentes, sont aujourd'hui recasés dans des locaux en dur.

Le Bulletin Economique et Social

AVANT-PROPOS

De tous les centres urbains du Maroc, Casablanca a le « privilège » de posséder les plus « beaux bidonvilles ». Capitale économique et industrielle du pays, elle a réuni toutes les conditions favorables à l'éclosion de ces « zones ». Il s'en est édifié partout autour de la ville. Des milliers de familles vivent dans les taudis qui ceignent le centre urbain le plus moderne du Maroc.

L'ampleur des problèmes économiques et sociaux qui ont accompagné l'extension tentaculaire du bidonville de Casablanca n'a pas cessé d'inquiéter tous ceux que la question préoccupe. Mais chaque fois que l'on s'est efforcé de résorber l'une de ces zones, une autre se créait plus loin et l'on sait ce que la résorption d'un îlot de taudis suppose de difficultés à surmonter : installation d'une trame sanitaire, construction de logements, électrification, installation de services publics : école, dispensaire, etc...

Les bidonvilles de Casablanca décourageraient tous les efforts d'investissement si l'on ne mettait un frein à leur extension. Des textes législatifs interdisent désormais toute édification de baraques nouvelles, et il faut espérer qu'ils seront fidèlement respectés.

Ce qu'il faut surtout éviter, c'est de s'installer dans la résignation et de sombrer dans l'habitude de traverser ce bidonville pour ceux qui ne l'habitent pas, d'y vivre pour ceux qui y demeurent. Les uns comme les autres doivent penser qu'un jour ou l'autre, il faudra que des cités habitables, humaines, s'élèvent à la place des taudis.

Objectivement, je crois pouvoir affirmer que les problèmes des bidonvilles en général, de ceux de Casablanca en particulier, n'ont jamais cessé d'être une préoccupation sous-jacente, mais constante des responsables de ce pays. La sollicitude de notre Souverain à l'égard des populations déshéritées de ces zones, les efforts des Gouvernements successifs pour remédier aux maux qui les affligent, sont autant de preuves que rien ne sera négligé pour résoudre ces problèmes.

A l'heure présente, il semble que l'on s'oriente vers la stabilisation de la zone existante, pour la résorber progressivement. Corrélativement à cette stabilisation, on voudrait fixer les populations rurales et tarir leur exode vers la ville, par le développement de centres ruraux créant une attraction en sens inverse de celle qu'exerce la ville et ses mirages sur les populations des campagnes. La décentralisation

industrielle doit aider à la stabilisation et favoriserait l'équilibre interrégional si souhaitable, pour renverser le processus évolutif qui a poussé à l'exode vers les villes, et vers Casablanca particulièrement.

C'est dans cette perspective qu'au lendemain du sinistre qui a frappé en juin 1958 le bidonville du Derb Jdid, une enquête que publie le Bulletin Economique et Social, a été établie par une équipe d'assistantes sociales et d'infirmières dévouées. Qu'elles en soient remerciées. Exploitée statistiquement, elle s'offre à vous sans commentaires.

Elle a intéressé une population recensée avec précision, une population qui, au moment de l'enquête, se trouvait psychologiquement prête à répondre, volontiers et consciencieusement aux questions. A mon avis donc, l'enquête est sincère et fidèle. Menée, rapidement, c'est une photographie instantanée des populations du Derb Jdid.

D'ailleurs l'exploitation de chaque volet de l'enquête cadre bien avec les données constantes des problèmes qu'il suppose : voyez l'aspect démographique particulier de cette population ; voyez le bouleversement des habitudes qui ne correspondent plus à celles d'une population d'origine rurale : la rupture est faite, la femme travaille, évolue. Voyez l'inquiétant problème que pose la jeunesse de cette population : éducation, qualification professionnelle, recasement des jeunes foyers, etc...

Cette enquête marque une date et il serait très intéressant de suivre la vie de cette population et de la fixer par une étude similaire dans quelques années. On serait tenté de faire la même étude sur le bidonville résorbé des Carrières Centrales et de comparer les aspects sociologiques des deux populations.

Après le sinistre, le bidonville a été arasé et un programme de construction a été entrepris. De son succès dépend l'avenir de la politique qui doit aboutir à la disparition des bidonvilles autour de Casablanca, en attendant que l'on s'attaque à les faire disparaître autour des villes.

Mais ces programmes ne représentent qu'une partie de la solution, l'autre partie réside dans la fixation des populations rurales par la mise en valeur des campagnes.

Ceci semble avoir été compris et c'est saluaire.

Dr. BENHIMA



Vue aérienne du Derb Jdid.

(Photo aérienne VERBELKE).

DEPOUILLEMENT DE L'ENQUETE FAITE AUPRES DES NON-SINISTRES DU DERB JDID A CASABLANCA

- I — Table des matières
- II — Plan de travail
- III — Caractéristiques générales de la population étudiée

I

Quel est votre âge ?

Logement

- Etes-vous propriétaire ou locataire ?
- Si vous êtes propriétaire, quelle redevance payez-vous par mois ?
- Si vous êtes locataire, quel loyer payez-vous par mois ?
- Quel a été le prix de la construction de la baraque ?
- Nombre de pièces habitées ?

Composition du Foyer

- Par combien de personnes ?
- Nombre total de personnes (estimation du nombre total des individus non sinistrés).
- Situation de famille.
- Nombre d'enfants.
- Nombre total d'enfants.
- Age des enfants.
- Nombre de fils.
- Nombre total de fils.
- Age des fils.
- Nombre de filles.
- Nombre total de filles.
- Age des filles
- Répartition d'après la situation de famille et le nombre d'enfants.
- Autres personnes vivant au foyer.
- Nombre total d'autres personnes vivant au foyer.
- Nouvelle estimation du nombre total des individus non sinistrés.

Travail

- Travail actuel de l'homme chef de foyer.
- Profession actuelle de l'homme chef de foyer.
- Détail de ces professions.
- Travail de la femme chef de foyer.
- Profession actuelle de la femme chef de foyer.
- Travail actuel des épouses.
- Profession des épouses qui travaillent.
- Travail des femmes chefs de foyer et des épouses.
- Détail des professions des femmes chefs de foyer et des épouses.
- Profession des fils.
- Profession des filles.
- Profession des personnes à charge.

Chômage

- Ancienne profession du chef de famille actuellement chômeur.
- Détail de ces professions.

Ressources

- Salaire de l'homme chef de famille qui travaille.
- Autres ressources du chef de famille.
- Salaire de la femme chef de foyer.
- Salaire de l'épouse.
- Salaire des fils.
- Salaire des filles.
- Salaire des personnes à charge.

Origine

- Provinces d'origine.
- Date d'arrivée à Casablanca.
- Date d'arrivée au Derb.
- Annexe : feuilles d'enquête.

Plan de travail

Le Ministère de la Santé a demandé aux Assistantes Sociales de se livrer auprès des non-sinistrés du Derb Jdid à la même enquête que celle qu'elles avaient entreprise auprès des sinistrés du même derb.

Les renseignements recueillis étaient de deux sortes : 1° des renseignements d'ordre purement social qui ont été exploités par les Assistantes Sociales ; 2° des renseignements sociologiques précis, qui forment la matière de la présente enquête.

D'une part, les résultats sont donnés, selon l'habitude, sous forme de fréquences (N), fréquences cumulées (N cumulés), pourcentages (%) et pourcentages cumulés (% cumulés). Un exemple de lecture de ces chiffres est donné en regard des réponses à la première question. D'autre part, chaque question est rapportée à la population totale, ou pour des questions s'adressant à une population particulière, à cette dernière. Enfin, des remarques particulières illustrent et précisent certaines réponses.

Caractéristiques générales de la population étudiée

- 1 791 chefs de foyer ont été interrogés. Ils représentent environ 7 100 personnes, la moyenne des personnes par foyer étant 4 environ.
- l'âge des chefs de foyer est varié, la moitié d'entre eux ont 33 ans ou moins. Ils sont en général propriétaires et paient une redevance mensuelle de 150 F pour un terrain de 7 m² sur lequel s'élève une baraque cloisonnée ou non. Les matériaux de cette baraque ont coûté en moyenne près de 50.000 francs.

— la plupart des foyers se composent d'un ménage avec de 0 à 3 enfants. La moitié des enfants a moins de 5 ans. Ces enfants se répartissent normalement entre garçons et filles. 31 % des foyers hébergent une ou plusieurs personnes.

— les 3/4 environ des chefs de foyer travaillent, aussi bien en ce qui concerne les hommes que les femmes ; la plupart ont des emplois non spécialisés et ce travail est assez souvent irrégulier. La distinction entre travailleurs et chômeurs pour certains métiers très occasionnels, est donc difficile à établir. En général, les épouses, les enfants, les personnes à charge, ne travaillent pas.

— les salaires, non vérifiés et souvent occasionnels, ne permettent pas de calculer un revenu mensuel moyen. L'étude du tableau des salaires fait apparaître néanmoins un revenu très faible.

— les provinces d'origine sont diverses. 8 % seulement des chefs de foyer sont nés à Casablanca.

Remarque I

En l'absence de pièces d'identité, l'âge a souvent été estimé approximativement par l'enquêteuse ou indiqué par l'intéressé.

A cause de cette approximation, on constate beaucoup de réponses « il y a 20, 25, 30, 35, 40 ans... » ou « en 1930, 1920... »

Remarque II

A droite du millésime et du nombre d'années d'âge correspondant, nous avons indiqué la fréquence des réponses (N), la fréquence cumulée à partir des plus jeunes, les pourcentages, et les pourcentages cumulés à partir des plus jeunes comme à partir des plus âgés.

La ligne :
 années âges N N. cumulés % % cumulés
 1925 33 53 841 3 48 52
 doit donc se lire :

— en 1925, ou il a 33 ans,

— sont nés 53 chefs de foyer « non sinistrés » du derb Jdid (N)

— il y a 841 chefs de foyer qui ont 33 ans ou moins (N. cumulés)

— les 53 chefs de foyer représentent environ 3 % des chefs de foyer interrogés

(N.B. -- Les pourcentages indiqués sont arrondis à l'unité la plus proche)

— il y a 43 % des chefs de foyer qui ont 33 ans ou moins de 33 ans (premier % cumulé)

— il y a 52 % des chefs de foyer qui ont plus de 33 ans (second % cumulé).

Cette présentation des résultats sera employée dans la plupart des questions de cette enquête.

Remarque III

A gauche, nous avons dessiné un histogramme, dessin dont la hauteur est proportionnelle au pourcentage des réponses obtenues.

Age (97 % des personnes interrogées ont répondu)

%	Années	âges	N	N. cumu- lés	%	% cumu- lés
	avant	moins	3	3	0	0 100
	1940	18	13	16	1	1 99
	1939	19	7	23	0	1 99
	1938	20	51	74	3	4 96
	1937	21	15	89	1	5 95
	1936	22	42	131	3	8 92
	1935	23	47	178	2	10 90
	1934	24	33	211	2	12 88
	1933	25	117	328	7	19 81
	1932	26	58	386	3	22 78
	1931	27	37	423	2	24 76
	1930	28	113	536	7	31 69
	1929	29	33	569	2	33 67
	1928	30	132	701	7	40 60
	1927	31	40	741	3	43 57
	1926	32	47	788	2	45 55
	1925	33	53	841	3	48 52
	1924	34	53	894	3	51 59
	1923	35	95	989	6	57 53
	1922	36	50	1 039	3	60 40
	1921	37	33	1 072	2	62 38
	1920	38	84	1 156	5	67 33
	1919	39	25	1 181	1	68 32
	1918	40	96	1 277	6	74 26
	1917	41	31	1 308	1	75 25
	1916	42	22	1 330	2	77 23
	1915	43	55	1 385	3	80 20
	1914	44	24	1 409	1	81 19
	1913	45	34	1 443	2	83 17
	1912	46	22	1 465	1	84 16
	1911	47	15	1 480	1	85 15
	1910	48	25	1 505	2	87 13
	1909	49	8	1 513	0	87 13
	1908	50	49	1 562	3	90 10
	1907	51	8	1 570	0	90 10
	1906	52	6	1 576	1	91 9
	1905	53	12	1 588	0	91 9
	1904	54	12	1 600	1	92 8
	1903	55	13	1 613	1	93 7
	1902	56	6	1 619	0	93 7
	1901	57	2	1 621	0	93 7
	1900	58	21	1 642	2	95 5
	1899	59	2	1 644	0	95 5
	1898	60	42	1 686	2	97 3
	1897	61	5	1 691	0	97 3
	1896	62	3	1 694	1	98 2
	1895	63	2	1 696	0	98 2
	1894	64	2	1 698	0	98 2
	1893	65	14	1 712	1	99 1
	1892	66	0	1 712	0	99 1
	1891	67	0	1 712	0	99 1
	1890	68	3	1 715	0	99 1
	1889	69	0	1 715	0	99 1
	1888	70	13	1 728	1	100 0
	avant	plus	8	1 736	0	100 0
			736		100	

Etes-vous propriétaire ou locataire ?

(98 % des personnes interrogées ont répondu)

	N	%
Propriétaires	1 560	88
Locataires	206	12
	1 766	100

Si vous êtes propriétaire, quelle redevance payerez-vous par mois ?

(93 % des propriétaires ont répondu)

	N	%
moins	2	0
100	3	0
	1 356	93
200	29	2
250	2	0
300	37	2
350	7	1
400	0	0
450	6	1
plus	12	1
	1 454	100

Si vous êtes locataire, quel loyer payez-vous par mois ?

(94 % des locataires ont répondu)

	N	%
moins	16	8
500	7	4
750	40	21
1 000	66	34
1 250	20	10
1 500	38	19
1 750	5	3
2 000	2	1
plus	1	0
	195	100

R. — Au sujet des propriétaires, la redevance de 150 F correspond à une surface de terrain de 7 m² environ.

Quel a été le prix de construction de la baraque
(81 % des propriétaires ont répondu)

$\frac{0}{2}$	N	N. cumu- lés	%	% cumulés
moins	2	2	0	0 100
10 000	13	15	1	1 99
15 000	14	29	1	2 98
20 000	33	62	3	5 95
25 000	51	113	5	10 90
30 000	75	188	6	16 84
35 000	77	265	6	22 78
40 000	124	389	11	33 67
45 000	102	491	9	42 58
50 000	232	723	19	61 39
55 000	48	771	4	65 35
60 000	137	908	12	77 23
65 000	48	956	4	81 19
70 000	56	1 012	5	86 14
75 000	47	1 057	3	89 11
80 000	49	1 108	4	93 7
85 000	3	1 111	1	94 6
plus	71	1 182	6	100 0
	1 182		100	

R. — Le prix moyen de la construction est de F 50.000. Il est probable qu'au-dessus de 85.000 francs, les prix indiqués correspondent à la construction de plusieurs baraques, l'une d'entre elles pouvant être éventuellement un magasin.

Nombre de pièces

(58 % des personnes interrogées ont répondu)

$\frac{0}{2}$	N	%
1 pièce	460	44
1 pièce + 1 bouti- que ..	10	1
2 pièces	516	50
2 pièces + 1 bou- tique ..	5	0.5
3 pièces	44	4
4 pièces	4	0.5
	1 039	100

Remarque

La question 3 avait indiqué que 93 % des propriétaires paient 150 F de redevance — ce qui correspond à une baraque installée sur un terrain de 7 m² environ — L'on remarque ici que 94 % se composent de : 44 %, 1 pièce ; 50 %, 2 pièces.

L'on peut donc en conclure que la redevance mensuelle qui indique une surface définie donne un renseignement plus précis que le nombre de pièces qui dépend du cloisonnement.

Par combien de personnes ?
(98 % des personnes interrogées ont répondu)

$\frac{\%}{2}$		N	N. cumulés	%	% cumulés
	1 personne	83	83	5	5 95
	2 personnes	347	430	19	24 76
	3 personnes	386	816	22	46 54
	4 personnes	363	1 179	21	67 33
	5 personnes	244	1 423	14	81 19
	6 personnes	170	1 593	9	90 10
	7 personnes	90	1 683	5	95 5
	8 personnes	56	1 739	3	98 2
	9 personnes	16	1 755	1	99 1
	10 personnes	5	1 760	1	100 0
	11 personnes	4	1 764	0	100 0
		1 764		100	

Nombre total des personnes

	N	N. cumulés
1 personne x 83	83	83
2 personnes x 347	694	777
3 personnes x 386	1 158	1 935
4 personnes x 363	1 452	3 387
5 personnes x 244	1 220	4 607
6 personnes x 170	1 020	5 627
7 personnes x 90	630	6 257
8 personnes x 56	448	6 705
9 personnes x 16	144	6 849
10 personnes x 5	50	6 899
11 personnes x 4	44	6 943
	6 943	

R. I. — Comme 98 % ont répondu à cette question, le chiffre de 7 100 personnes peut être considéré comme une estimation valable du nombre de personnes non-sinistrées.

R. II. — Le foyer est habité en moyenne par 4 personnes.

Situation de famille

(99 % des personnes interrogées ont répondu)

$\frac{\%}{2}$		N	%
	célibataire (homme)	68	4
	célibataire (femme)	6	0
	veuf	13	1
	veuve	106	6
	divorcé	15	1
	divorcée	62	4
	marié 1 femme	1 471	82
	marié 2 femmes	29	2
		1 770	100

R. I. — Foyers dont le chef est un homme
68 célibataires
13 veufs
15 divorcés
1 471 mariés 1 femme
29 mariés 2 femmes

1 956 soit 90 % des réponses

R. II. — Foyers dont le chef est une femme
6 célibataires
106 veuves
62 divorcées

174 soit 10 % des réponses.

Nombre d'enfants

(100 % des personnes interrogées ont répondu)

$\frac{\%}{2}$		N	%
	0 enfant	600	33
	1 enfant	360	20
	2 enfants	326	18
	3 enfants	225	13
	4 enfants	147	8
	5 enfants	78	4
	6 enfants	34	2
	7 enfants	13	1
	8 enfants	1	0
	9 enfants	7	1
	nombre de réponses	1 791	100

Nombre total d'enfants

	N	N. cumulés
0 enfant x 600	0	0
1 enfant x 360	360	360
2 enfants x 326	652	1 012
3 enfants x 225	675	1 687
4 enfants x 147	588	2 275
5 enfants x 78	390	2 665
6 enfants x 34	204	2 869
7 enfants x 13	91	2 960
8 enfants x 1	8	2 968
9 enfants x 7	63	3 031
	3 031	

R. I. — Parmi ces enfants, 167 vivent hors du foyer.

R. II. — On remarque que 66 % (1 191) des foyers ont un ou plusieurs enfants.

R. III. — La population des non-sinistrés ayant été évaluée ci-dessus à 7 100, le pourcentage d'enfants (quels qu'en soient les âges) est de 43 %.

Age des enfants

(81 % des personnes ayant des enfants ont indiqué l'âge des enfants)

$\frac{\%}{2}$	Année	Age	N	N. cumu- lés	%	% cumu- lés
	1958	moins	194	194	8	8 92
	1957	1	233	427	9	17 83
	1956	2	215	642	9	26 74
	1955	3	220	862	9	35 65
	1954	4	178	1 040	7	42 58
	1953	5	159	1 199	7	49 51
	1952	6	182	1 381	7	56 44
	1951	7	132	1 513	6	62 38
	1950	8	171	1 684	6	68 32
	1949	9	98	1 782	4	72 28
	1948	10	94	1 876	4	76 24
	1947	11	70	1 946	3	79 21
	1946	12	87	2 033	4	83 17
	1945	13	56	2 089	2	85 15
	1944	14	56	2 145	2	87 13
	1943	15	48	2 193	2	89 11
	1942	16	51	2 244	2	91 9
	1941	17	20	2 264	1	92 8
	1940	18	48	2 312	2	94 6
	1939	19	16	2 328	1	95 5
	1938	20	24	2 352	1	96 4
	avant	plus	107	2 459	4	100 0
			2 459		100	

Remarque I. — 50 % des enfants ont 5 ans ou moins.

Remarque II. — Les âges ont été donnés par les enquêtees, soit en nombre d'années, soit en millésimes, ce qui ne permet pas une précision absolue.

Exemple : Un enfant de 10 mois peut être indiqué — étant né en 1957 : il est compté « 1 an » — ayant moins d'un an : il est compté « moins d'un an ».

Remarque III. — Le nombre d'enfants nés en 1958 ne tient compte évidemment que des 6 premiers mois de l'année.

Nombre de fils

(74 % des chefs de foyer avec enfants ont répondu)

$\frac{\%}{2}$		N	%
	1 fils	481	55
	2 fils	256	29
	3 fils	105	12
	4 fils	28	3
	5 fils	12	1
	6 fils	4	0
	7 fils	1	0
	nombre de réponses	887	100

Nombre total de fils

	NT	NT cumulés
1 fils x 481	481	481
2 fils x 256	512	993
3 fils x 105	315	1 308
4 fils x 28	112	1 420
5 fils x 12	60	1 480
6 fils x 4	24	1 504
7 fils x 1	7	1 511
	1 511	

Age des fils

(85 % des personnes interrogées ayant répondu à la précédente question ont indiqué l'âge des fils)

$\frac{\%}{2}$	Années	Age	N	N. cu- mulé	%	% cu- mulés
	1958 ..	moins	101	101	8	8
	1957 ..	1	117	218	9	17
	1956 ..	2	113	331	9	26
	1955 ..	3	113	444	9	35
	1954 ..	4	107	551	8	43
	1953 ..	5	75	626	6	49
	1952 ..	6	84	710	7	56
	1951 ..	7	67	777	5	61
	1950 ..	8	75	852	6	67
	1949 ..	9	41	893	3	70
	1948 ..	10	50	943	4	74
	1947 ..	11	39	982	3	77
	1946 ..	12	37	1 019	3	80
	1945 ..	13	25	1 044	2	82
	1944 ..	14	31	1 075	2	84
	1943 ..	15	33	1 108	3	87
	1942 ..	16	31	1 139	2	89
	1941 ..	17	11	1 150	1	90
	1940 ..	18	33	1 183	3	93
	1939 ..	19	8	1 191	0	93
	1938 ..	20	17	1 208	2	95
	1937 ..	21	8	1 216	0	95
	1936 ..	22	8	1 224	1	96
	avant	plus	54	1 278	4	100
			1 278		100	

Remarque. — 50 % des fils ont 5 ans ou moins.

Nombre de filles

(73 % des chefs de foyer avec enfants ont répondu)

$\frac{\%}{2}$		N	%
	1 fille	497	57
	2 filles	234	27
	3 filles	100	12
	4 filles	28	3
	5 filles	8	1
	6 filles	1	0
	nombre de réponses	868	100

Nombre total de filles

	NT	NT. cumulés
1 fille x 497	497	497
2 filles x 234	468	965
3 filles x 100	300	1 265
4 filles x 28	112	1 377
5 filles x 8	40	1 417
6 filles x 1	6	1 423
nombre total	1 423	

(83 % des personnes interrogées ayant répondu à la précédente question ont indiqué l'âge des filles)

$\frac{\%}{2}$	Année	Age	N	N. cumu- lés	%	% cumu- lés
	1958 ..	moins	93	93	8	8 92
	1957 ..	1	116	209	10	18 82
	1956 ..	2	102	311	8	26 74
	1955 ..	3	107	418	9	35 65
	1954 ..	4	71	489	6	41 59
	1953 ..	5	84	573	8	49 51
	1952 ..	6	98	671	8	57 43
	1951 ..	7	65	736	5	62 38
	1950 ..	8	96	832	8	70 30
	1949 ..	9	57	889	5	75 25
	1948 ..	10	44	933	4	79 21
	1947 ..	11	31	964	3	82 18
	1946 ..	12	50	1 014	4	86 14
	1945 ..	13	31	1 045	2	88 12
	1944 ..	14	25	1 070	2	90 10
	1943 ..	15	15	1 085	2	92 8
	1942 ..	16	20	1 105	2	94 6
	1941 ..	17	9	1 114	0	94 6
	1940 ..	18	15	1 129	2	96 4
	1939 ..	19	8	1 137	0	96 4
	1938 ..	20	7	1 144	1	97 3
	avant	plus	37	1 181	3	100 0
			1 181		100	

Remarque I. — 50 % filles ont 5 ans ou moins.

Remarque II. — La répartition des nombres et des pourcentages de filles est à peu de chose près identique à celle des garçons.

Répartition d'après la situation de famille et le nombre d'enfants

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Totaux
pas de réponse	12	2	3	3			1				21
célibataires	72		2								74
mariés 1 femme	444	305	282	186	134	69	30	13	1	7	1 471
mariés 2 femmes	9	4	6	3	2	3	2				29
veufs et veuves	29	29	26	26	4	4	1				119
divorcés, divorcées	34	20	7	7	7	2					77
total	600	360	326	225	147	78	34	13	1	7	1 791

R. I. — Nombre de foyers avec enfants : 1 191
66 %.

R. II. — Sont inclus dans ce nombre de foyers les deux célibataires qui ont été indiqués comme ayant des enfants.

R. III. — Nombre de foyers comportant le père et la mère ou le père et les mères : 83 %.

R. IV. — 184 femmes ont dit être enceintes.

Autres personnes vivant au foyer

(31 % des personnes interrogées ont donné une réponse positive)

	N	%
1 personne	395	72
2 personnes	110	20
3 personnes	33	6
4 personnes	4	1
5 personnes	7	1
6 personnes	1	0
7 personnes	1	0
	551	100

Nombre total d'autres personnes vivant au foyer

	NT	NT cumulés
1 personne x 395	395	395
2 personnes x 100	220	615
3 personnes x 33	99	714
4 personnes x 4	16	730
5 personnes x 7	35	765
6 personnes x 1	6	771
7 personnes x 1	7	778
	778	

R. I. — Il n'a pas été possible d'obtenir la distinction précise entre les « personnes à charge » et les « personnes à décharge ».

R. II. — 551 chefs de foyer (31 %) hébergent une ou plusieurs personnes.

Nouvelle estimation du nombre total des individus non-sinistrés

	N	N total
Chefs de foyer et conjoints :		
célibataires	74	74
veufs et veuves	119	119
divorcés et divorcées	77	77
mariés 1 femme	1 471	2 942
mariés 2 femmes	29	87
Enfants		3 031
Autres personnes		778
		7 108

R.I. — Ceci confirme l'estimation faite à l'aide des réponses à la question « Combien de personnes au foyer » (le nombre total des individus non-sinistrés étant d'environ 7 100).

Profession actuelle de l'homme chef de famille (100 % des intéressés ont répondu)

	N	%
travailleurs	1 298	81
non travailleurs	305	19
	1 603	100

Parmi les non-travailleurs :

chômeurs	303	100
vivant de revenus	2	0
	305	100

Parmi les travailleurs (voir détail pages suivantes)

métiers de manutention	462	35
métiers de la route	24	2
métiers de la terra	76	6
métiers du bâtiment	97	7
métiers de l'automobile	56	4
employés	48	4
gardiens	26	2
ouvriers	127	10
transporteurs	13	1
intellectuels	13	1
armées et gardes	11	1
boutiquiers	127	10
gens de maison	30	2
petits métiers de la rue	164	13
divers	24	2
	1 298	100

R. I. — Le peu de renseignements donnés sur l'activité réelle n'a pas permis plus de précision dans le groupement des professions.

R. II. — Certains emplois (comme « vendeur de menthe ») ont été considérés comme de véritables professions, alors qu'il semble que ce soient des emplois très occasionnels.



Réalisations à la Cité du Derb Jedid.

Profession actuelle de l'homme chef de famille (détail)

boutiquiers :		petits métiers de la rue :	
boucher	14	bricoleur	12
cafetier	1	commerçant ambulant	8
coiffeur	5	cycliste	12
cordonnier	14	marchand beignets	8
couturier	3	— bonbons	1
épicier	46	— charbon	11
ferrailleur	10	— épices	1
fripier	6	— escargots	1
gargotier	1	— fèves	1
horloger	1	— fès	1
marchand	10	— figues	1
marchand bestiaux	2	— fleurs	2
pâtissier	3	— fruits	2
potier	2	— gâteaux	2
tailleur	9	— graines	2
	<u>127</u>	— journaux	1
		— légumes	40
divers :		— maïs grillé	3
coud des boutons	1	— menthe	15
videur de poubelles	1	— œufs	1
jockey	1	— pain	2
garçon d'écurie	4	— papier	1
maître nageur	4	— petit lait	9
fait des soufflets	1	— pois chiches	1
travaille en France	6	— poisson	3
receveur d'autobus	1	— postes radio	2
musicien	1	— poterie	2
pêcheur	4	— thé	1
	<u>27</u>	— tissu	1
		porteur d'eau	17
			<u>164</u>
propriétaires vivant de revenus :		gens de maison :	
loue une baraque	1	concierge	5
propriétaire de terrain	1	cuisinier	14
	<u>2</u>	domestique	1
		garçon de café	6
		plongeur	1
		valet de chambre	3
			<u>30</u>

Profession actuelle de l'homme chef de famille (détail suite)

métiers de manutention :		ouvriers :	
balayeur	50	boulangier	17
boueur	1	électricien	10
chantier de chômage	27	entoileur	1
chef d'équipe	5	terronnier	5
débardeur	1	forgeron	3
docker	16	grutier	1
journalier	39	matelassier	2
manœuvre	297	menuisier	18
porteur	19	ouvrier d'usine	28
tâcheron	7	peintre	23
	<hr/>	plombier	8
	462	puisatier	1
		repasseur	3
		serrurier	1
		soudeur	4
		vernisser	1
		vitrier	1
			<hr/>
			127
métiers de la route :		transporteurs :	
cantonnier	7	transporteur	9
carrier	6	livreur	3
concasseur	1	déménageur	1
cylindreur	1		<hr/>
goudronneur	8		13
mineur	1		
	<hr/>		
	24		
métiers de la terre :		intellectuels :	
fellah	13	étudiant	1
jardinier	63	faqih	11
	<hr/>	instituteur	1
	76		<hr/>
			13
métiers du bâtiment :		armées et gardes :	
boiseur	1	assés	8
carreleur	3	militaire	1
charpentier	2	moqqadem	1
maçon	76	policier	1
mosaïste	7		<hr/>
plâtrier	3		11
terrassier	5		
	<hr/>		
	97		
métiers de l'automobile :		employés :	
chauffeur	20	employés	44
graisseur	14	commissionnaire	1
pompiste	8	apothicaire	1
mécanicien	14	téléphoniste	1
	<hr/>	magasinier	1
	56		<hr/>
			48
gardiens :			
chaouch	5		
gardien	17		
gardien nuit	4		
	<hr/>		
	26		

Travail actuel de la femme chef de foyer
(92 % des intéressés ont répondu)

	N	%
travaillent	126	78
ne travaillent pas	35	22
	161	100

Profession actuelle de la femme chef de foyer
(92 % des femmes chef de foyer qui travaillent ont répondu)

	N	%
hors de la maison	100	86
à la maison	16	14
	116	100

détail :

couturière	4	3
cuisinière	2	2
domestique	2	2
emballeuse de fruits	1	1
employée	1	1
employée de culture	3	3
fabrique des couvertures	1	1
femme de ménage	65	56
femme de peine	1	1
fileuse	10	9
laveuse	20	16
ouvrière	5	4
risseuse	1	1
	116	100



Réalisations à la Cité du Derb Jedid.

Travail actuel des épouses
(100 % des épouses ont répondu)

	N	%
travaillent	157	10
ne travaillent pas	1 372	90
	1 529	100

Profession des épouses qui travaillent
(100 % des épouses qui travaillent ont indiqué une profession)

	N	%
hors de la maison	142	90
à la maison	15	10
	157	100

détail :

commerçants	2	1
couturière	7	3
cuisinière	3	1
domestique	6	2
emballeuse de fruits	1	1
employée	2	1
employée de culture	6	2
fabrique des babouches	1	0
fabrique des couvertures	1	1
fabrique des tapis	1	0
femme de ménage	178	65
femme de peine	1	0
fileuse	17	6
laveuse	38	13
ouvrière	7	3
sage-femme	1	1
lisseuse	1	0
	273	100

détail :

commerçante	2	1
couturière	3	2
cuisinière	1	1
domestique	4	2
employée	1	1
employée culture	3	2
fabrique des babouches	1	1
fabrique des tapis	1	1
femme de ménage	113	72
fileuse	7	4
laveuse	18	11
ouvrière	2	1
sage-femme	1	1
	157	100

Profession des fils

(78 travaillent, soit 5 % des fils indiqués)
Certains ont indiqué l'emploi :

apprenti boulanger	1
apprenti maçon	1
balayeur	1
berger	1
boucher	1
boulangier	3
bricole	1
coiffeur	2
cycliste	2
docker	1
employé	12
épicier	3
ferronnier	1
forgeron	1
fqih	1
gardien d'autos	1
graisseur	1
jardinier	4
maçon	1
manœuvre	12
marchand	2
marchand de thé	1
matelassier	1
mécanicien	2
menuisier	6
militaire	1
ouvrier	2
pol'cier	1
porteur	1
repasseur	1
serrurier	1
tailleur	2
tisserand	3
	75

Travail des femmes chefs de foyer et des épouses
(98 % des femmes ont répondu)

	N	%
travaillent	283	16
ne travaillent pas	1 407	84
	1 690	100

Professions des femmes chefs de foyer et des épouses
(96 % des intéressées ont répondu)

	N	%
hors de la maison	242	89
à la maison	31	11
	273	100

Profession des filles

(12 travaillent, soit 1 % des filles indiquées)

Détail des professions :

couturière	1
domestique	2
femme de ménage	8
laveuse	1
	<hr/>
	12

Profession des personnes à charge qui travaillent
(54 travaillent, soit 7 % des personnes à charge)

Certaines ont indiqué l'emploi :

apprenti	1
apprenti coiffeur	1
apprenti menuisier	1
apprenti plombier	1
apprenti tailleur	1
berger	1
boulangier	2
carrier	1
chantier de chômage	1
chaudronnier	1
commerçant	1
conserveries	1
cordonnier	1
cycliste	1
domestique	1
électricien	2
employée	1
femme de ménage	1
ferrailleur	1
fqih	2
garçon d'écurie	2
graisseur	1
jardinier	2
laveuse	1
maçon	2
marchand	1
marchand d'eau	1
manœuvre	10
menuisier	2
plongeur	2
	<hr/>
	47

Ancienne profession du chef de famille**actuellement chômeur**

(voir détail pages suivantes)

	N	%
métier de manutention	50	24
métier de la route	2	1
métier de la terre	13	6
métier du bâtiment	40	19
métier de l'automobile	16	8
ouvriers	17	8
intellectuels	1	0
armées et gardes	6	3
gardiens	6	3
boutiquiers	21	10
petits métiers de la rue	3	1
gens de maison	2	1
divers	35	16
	<hr/>	<hr/>
	212	100

R. I. — Un certain nombre de chômeurs gagnent un peu d'argent de ci, de là, ce qui rend difficile la différenciation entre les « travailleurs » des petits métiers et les chômeurs réels.

R. II. — En conséquence, il est difficile de comparer utilement la liste des professions exercées à la liste des anciennes professions des chômeurs actuels.

Réalizations à la Cité du Derb Jedid.



Ancienne profession du chef de famille actuellement chômeur (détail suite)

métiers de manutention :		ouvriers :	
docker	2	boulangier	1
journalier	3	mécanicien	4
manœuvre	44	matelassier	1
porteur	1	menuisier	8
	—	ouvrier d'usine	3
	50	peintre	3
		plombier	1
			21
métiers de la route :		métiers de la terre :	
cantonnier	1	fellah	1
compresseur	1	jardinier	11
	2	bûcheron	1
			13
métiers du bâtiment :		métiers de l'automobile :	
boiseur	2	chauffeur	9
maçon	34	graisseur	3
mosaïste	2		—
plâtrier	2		12
	40		
intellectuels :		armées et gardes :	
fqih	1	militaire	4
	—	maqquadem	1
	1	marin	1
			6
gardiens :			
chaouch	2		
gardien	4		
	—		
	6		

Ancienne profession du chef de famille actuellement chômeur (détail)

boutiquiers :		petits métiers :	
boucher	5	marchand charbon	2
cafetier	2	marchand légumes	1
coiffeur	1		—
épicier	7		3
ferrailleur	1	gens de maison :	
fripier	1	cuisinier	1
marchand	4	gerçon de café	1
	21	femme de ménage	2
			4
divers :			
aveugle	3		
mendiant	4		
infirmes	3		
malade	2		
malade mental	15		
malade	3		
accidenté	2		
en prison	1		
pêcheur	—		
	33		

Salaire de l'homme chef de famille qui travaille
(96 % des intéressés ont répondu)

par mois :	N	%
5 000	8	6
10 000	14	11
15 000	37	28
20 000	36	28
25 000	16	12
30 000	10	8
plus	9	7
	<u>130</u>	<u>100</u>

par semaine :	N	%
500	8	2
1 000	16	4
1 500	19	5
2 000	50	14
2 500	46	13
3 000	84	25
3 500	58	16
4 000	38	11
4 500	8	2
5 500	18	5
5 500	2	1
6 000	3	1
plus	3	1
	<u>353</u>	<u>100</u>

par jour :	N	%
100	56	8
200	182	28
300	81	12
400	49	7
500	167	26
600	60	9
700	35	5
800	13	2
plus	18	3
	<u>661</u>	<u>100</u>

par quinzaine :	N	%
2 000	2	
3 000	9	
4 000	2	
5 000	0	
6 000	0	
7 000	12	
	<u>25</u>	

	N
moins	1
50	1
55	1
60	10
65	6
70	4
75	11
80	13
85	4
90	5
95	4
100	4
105	0
110	4
115	0
120	4
plus	8
	<u>80</u>

R. I. — Certains de ces chiffres semblent être des estimations.

R. II. — Pour certains emplois, le salaire indiqué est celui de quelques heures travaillées dans la semaine, ou quelques jours travaillés dans le mois. Il n'est pas possible de calculer un salaire moyen.

Autres ressources du chef de famille

pension d'accident	8
pension militaire	4
secours de la Ligue	3
	<u>15</u>

Montant de ces pensions (par mois)

non indiqué	2
1 500	3
3 000	1
3 500	1
5 000	2
7 500	1
10 000	3
14 000	1
15 000	1
	<u>15</u>

Salaire de la femme chef de foyer
(91 % des intéressés ont répondu)

par jour		par semaine		par mois	
	N		N		N
100	7	moins	5		
200	14	1 000	12		
300	6	1 500	26		
400	4	2 000	23	moins	1
500	2	2 500	8	5 000	0
600	1	3 000	3		
		3 500	0		
		plus	3		
	<u>34</u>		<u>80</u>		<u>1</u>

Salaire de l'épouse
(11 % des épouses ont répondu)

par mois		par semaine	
	N		N
moins	2	moins	8
2 000	1	1 000	19
	<u>3</u>	1 500	49
		2 000	37
		2 500	10
		3 000	7
		3 500	1
			<u>131</u>
par jour		par heure	
	N		N
100	5	70	1
200	13	80	1
300	11		
400	1		
500	4		
600	2		
	<u>36</u>		<u>2</u>

Salaire des fils
(82 % des fils qui travaillent ont répondu)

par heure		par jour	
	N		N
50	2	100	4
55	0	200	6
60	2	300	1
65	1	400	3
	<u>5</u>	500	7
			<u>21</u>
par semaine		par mois	
	N		N
moins	1		
1 000	7	15 000	1
1 500	5		
2 000	3		
2 500	6		
3 000	9		
3 500	3		
4 000	1		
4 500	0		
5 000	2		
	<u>37</u>		<u>1</u>

Salaire des filles

(100 % des filles qui travaillent ont répondu)

par jour		par semaine	
	N		N
200	2	moins	1
300	2	1 000	2
		1 500	5
		2 000	0
		2 500	1
	<hr/> 4		<hr/> 9

Salaire des personnes à charge

(100 % des personnes à charge qui travaillent ont répondu)

par heure		par jour	
	N		N
75	1	100	2
80	1	200	2
		300	2
		400	1
		500	6
		600	2
		700	0
		800	0
		900	1
		1 000	1
	<hr/> 2		<hr/> 17
par semaine		par mois	
	N		N
moins	2	moins	1
1 000	5	5 000	0
1 500	10	10 000	2
2 000	4		
2 500	3		
3 000	6		
3 500	3		
4 000	1		
plus	0		
	<hr/> 34		<hr/> 3

Province d'origine
(94 % des personnes interrogées ont répondu)

Provinces	N	%
Jdida	493	29
Chaouïa	478	29
Safi	278	16
Agadir	112	7
Marrakech	203	12
Ouarzazate	67	4
Tadla	15	1
Fès	4	0.2
Meknès	5	0.3
Rabat	8	0.5
Tafilalet	7	0.5
Tanger	1	0.1
Taza	1	0.1
Etranger		
Algérie	4	0.3
Total	1 676	100

R. I. — Les origines ont toujours été indiquées. Il n'a été possible de regrouper ici que celles (94 %) exprimées nettement (nom de province, de cercle, de bureau) et certaines dont l'orthographe traditionnelle a été respectée (nom de douars).

R. II. — Il s'agit généralement de l'origine de la famille. Toutefois la réponse « Chaouïa » comprend certains « Nés à Casablanca » n'ayant pas indiqué l'origine de leur famille.

Date d'arrivée au darb
(94 % des personnes interrogées ont répondu)

Dates	Années	N	N. cu- mul	%	% cumulés
1958	moins	19	19	1	1 99
1957	1	19	98	5	6 94
1956	2	142	240	8	14 86
1955	3	302	542	18	32 68
1954	4	245	787	15	47 53
1953	5	152	939	9	56 44
1952	6	87	1 026	5	61 39
1951	7	82	1 108	5	66 34
1950	8	155	1 263	9	75 25
1949	9	193	1 456	12	87 13
1948	10	206	1 662	12	99 1
1947	11	2	1 664	0	99 1
1946	12	8	1 672	1	100 0
1945	13	2	1 674	0	100 0
1944	14	1	1 675	0	100 0
1943	15	0	1 675	0	100 0
1942	16	1	1 676	0	100 0
1941	17	0	1 676	0	100 0
1940	18	2	1 678	0	100 0
avant	plus	3	1 681	0	100 0
Total		1 681		100	

Date d'arrivée à Casablanca
(37 % des personnes interrogées ont répondu)

Dates	Années	N	N. cu- mulé	%	% cumulés
1958	moins	2	2	0	0 100
1957	1	5	7	0	0 100
1956	2	18	25	2	2 98
1955	3	16	41	1	3 97
1954	4	21	62	1	4 96
1953	5	31	93	2	6 94
1952	6	28	121	2	8 92
1951	7	42	163	2	10 90
1950	8	71	234	5	15 85
1949	9	47	281	3	18 82
1948	10	175	456	11	29 71
1947	11	35	491	2	31 69
1946	12	56	547	4	35 65
1945	13	38	585	2	37 63
1944	14	33	618	2	39 61
1943	15	141	759	10	49 51
1942	16	90	849	5	54 46
1941	17	28	877	2	56 44
1940	18	85	962	6	62 38
1939	19	10	972	0	62 38
1938	20	207	1 179	13	75 25
1937	21	11	1 190	1	76 24
1936	22	19	1 209	1	77 23
1935	23	18	1 227	1	78 22
1934	24	9	1 236	1	79 21
1933	25	50	1 286		82 18
1932	26	17	1 303		83 17
1931	27	4	1 307		84 16
1930	28	32	1 339	2	86 14
1929	29	1	1 340	0	86 14
1928	30	106	1 446	6	92 8
1927	31	0	1 446	0	92 8
1926	32	5	1 451	1	93 7
1925	33	10	1 461	0	93 7
1924	34	4	1 465	1	94 6
1923	35	14	1 479	1	95 5
1922	36	5	1 484	0	95 5
1921	37	4	1 488	0	95 5
1920	38	8	1 496	1	96 4
1919	39	1	1 497	0	96 4
avant	plus	67	1 564	4	100 0
Total		1 564		100	

R. I. — On note la fréquence des réponses « 10 ans, 15, 20 ans et plus » ou « 1950, 1940 et moins ».

R. II. — Nés à Casablanca = 142 soit 8 %.